### Gestion des temps d'autonomie en classe multi-niveaux

En classe multiniveaux, les temps de travail autonome sont contraints par les obligations pour l'enseignant de partager sa présence entre les niveaux.

Par exemple, dans une classe de cycle 2-cycle 3, lorsque l'enseignant va mener une séance de lecture avec les CP, les autres niveaux vont devoir travailler seuls sur des temps plus ou moins longs qui pourront aller jusqu'à 45 minutes ou plus.

Le travail autonome est prévu et consigné dans le cahier journal.

Il ne doit pas être confondu avec le délestage, temps plus informel où les élèves s'adonnent à des jeux et autres activités éducatives une fois que leur contrat de travail autonome est rempli.

[Le contrat de travail n'a rien à voir avec des dérives de « plan de travail » où les élèves compilent des exercices d'entrainement au fil des jours, parfois sur deux semaines, sans aucun accompagnement, avec un travail titanesque de correction par l'enseignant au bout de la semaine ou de la quinzaine et aucun retour réflexif possible pour les élèves tellement la tâche est lointaine et colossale.]

# Les temps de travail en autonomie permettent le développement de différentes compétences du socle commun :

- autonomie
- démarches de recherche, de réflexion
- mobilisation de **connaissances**, de **capacités** à les mettre en œuvre et d'**attitudes** (concentration, effort de travail, travail avec des pairs...)

#### Les activités en autonomie doivent :

- mettre les élèves en situation de réussite donc :
- ✓ avoir une forme connue des élèves
- √ ne pas poser de problème dans la consigne, l'énoncé...

# Les consignes de travail en autonomie sont lues et reformulées par les élèves. L'enseignant s'assure qu'elles sont comprises de tous.

(Le temps de la consigne doit être comptabilisé dans l'emploi du temps).

Le travail autonome est étayé par des référents identifiés et des référents de consignes pour les plus jeunes (ex : illustrations des actions à effectuer : découper, coller ...)

- varier les tâches de façon à ne pas saturer l'élève: alterner tâche graphique, tâche de recherche/manipulation, tâche d'entrainement/ automatisation, tâche de lecture/compréhension, tâche de production d'écrit ...
- Si le temps d'autonomie dépasse les 20 minutes, alterner des activités à forte et à moindre attention. Certains temps d'autonomie sont en relation directe avec l'étude du moment : activité préparatoire à la leçon qui va suivre, entrainement sur la notion qui vient d'être enseignée...

Mais lors d'un temps d'autonomie assez long, les activités peuvent varier et concerner d'autres domaines d'enseignement. Ex: une recherche en sciences ou en culture humaniste pour préparer les enseignements de l'après-midi.

- > Différents types de tâches que l'on peut donner en contrat de travail autonome :
- ✓ Exercices préparatoires à la leçon → écrits au tableau, ils sont faisables par les élèves car ils reposent sur des acquis.

Ils sont faits au brouillon.

Ils vont servir de matière à la leçon qui suit : leur correction en début de leçon est suivie d'une analyse des réponses (ou des démarches). Complétée par d'autres exemples et contre-exemples, elle va déboucher sur une connaissance ou un savoir-faire de niveau supérieur.

- ✓ Exercices d'application, d'entrainement : donnés à la suite de la leçon et corrigés un peu plus tard avec l'enseignant
- ✓ Recherche, investigation en préparation d'un autre domaine d'apprentissage

### Mais également :

- ✓ exercices très courts ritualisés d'automatisation et de réactivation
- √ écriture
- ✓ copie
- √ écrits courts et réguliers
- ✓ travail de recherche
- ✓ préparation d'une présentation orale
- ✓ travail de justification
- ✓ confrontation de productions entre élèves débouchant sur une production commune
- √ lecture/ compréhension
- ✓ poésie/ illustration
- ✓ entrainement à la lecture expressive avec un camarade
- ✓ jeux de maths, français (règles connues)
- ✓ travaux numériques ...

Cette liste n'est pas exhaustive, on peut la compléter une fois qu'on en a compris le principe.

/!\ On voit régulièrement des classes à plusieurs niveaux dans lesquels les élèves (souvent les plus grands) passent une majorité de temps à faire des exercices d'entrainement.

Il faut varier les tâches d'autonomie de façon à ce qu'elles constituent de véritables temps d'apprentissage : c'est un enjeu important de la classe multi-niveaux.

Pour varier les tâches, il peut être intéressant de s'appuyer sur les <u>opérations mentales à solliciter, décrites</u> <u>dans le programme de Français 2016 aux cycles 2 et 3</u>

Lorsque le travail autonome comporte plusieurs tâches, l'enseignant indique clairement le contrat de travail au tableau et l'explique entièrement avant de quitter le groupe. De plus, il indique les supports sur lesquels faire le travail et le temps dont les élèves disposent pour le faire.

### Exemple de contrat de travail noté au tableau pur un groupe de cycle 3

- 1- exercice d'entrainement EDL (consigne + support de travail : cahier de brouillon, du jour...)
- 2- copie (consigne + support)
- 3- recherche : « Quelles expériences pourrais-tu proposer pour matérialiser la présence de l'air? » (consigne + support + matériel)
- 4- délestage